

# L'EST ET LA CÔTE-NORD



Johanne Lalumière, d'Hydro-Québec, ainsi que Jean Bédard et Élize Lauzon, de Duvetnor, lauréats «Or» de la catégorie Tourisme durable et responsable.

## GRANDS PRIX DE L'INDUSTRIE TOURISTIQUE

### Une remise de prix réglée au quart de tour

MARC LAROUCHE  
Collaboration spéciale

RIVIÈRE-DU-LOUP — L'industrie touristique québécoise a reconnu ses plus méritants, en fin de semaine, lors d'une soirée-gala réunissant plus de 830 dirigeants d'entreprises et d'associations touristiques à Rivière-du-Loup, soit pour une première fois en dehors des grands centres urbains.

L'événement tenu à guichets fermés a été réglé au quart de tour par l'ATR du Bas-Saint-Laurent.

La présidente, Claudette Dumont, était ravie du succès, d'autant plus qu'environ 400 personnes étaient au départ attendues. Le succès a été salué par le ministre du Tourisme, David Cliche, manifestement heureux qu'une région ait relevé le défi de présenter le gala.

Tout l'Est s'est mobilisé pour l'occasion. Ainsi, les étudiants de l'option tourisme du cégep de Matane ont accueilli une centaine d'invités qui avaient choisi le train pour faire Montréal-Rivière-du-Loup. Plusieurs chefs réputés de la région ont uni leurs efforts pour préparer le repas.

Tard en soirée, les prix ont été remis au Centre culturel au cours d'une soirée animée par l'auteure et comédienne Francine Ruel; un spectacle enlevé d'environ deux heures comprenant danses, chants et animation, sous la direction de Denis Chartrand a marqué l'événement. M<sup>me</sup> Ruel a rendu hommage aux deux femmes qui ont contribué à la tenue du gala en région, soit la mairesse de Rivière-du-Loup, Denise-

M. Levesque et la présidente de l'ATR, M<sup>me</sup> Dumont.

C'est le directeur général du Château Bonne-Entente de Sainte-Foy et du Georgesville de Saint-Georges de Beauce, Alain April, qui a été couronné Hôte de l'année.

Le ministre du Tourisme, David Cliche a remis le prix de l'Excellence à Michel Aubin de Mont-Tremblant. Ce dernier a été ovationné.

Les médaillés d'or de l'industrie touristique sont, cette année: la Société du Vieux-Port de Montréal (accueil), La Cité de l'énergie de Shawinigan (développement et innovation), Hull (grande en-

treprise publique), Le parc du P'tit train du Nord (petite entreprise publique), le Festival du canard du Lac-Brome (manifestation touristique de l'année), l'auberge La Petite Marmite, de Pointe-a-Pic (petite entreprise touristique), le Centre de villégiature Tremblant (promotion touristique), la Société Duvetnor, de Rivière-du-Loup (tourisme durable), l'Eau à la bouche, de Sainte-Adèle (développement de la restauration québécoise), Voyages CAA-Québec (mise en marché). Le chef du Manoir des Érables, Renaud Cyr, décédé il y a quelques semaines, a été honoré et un prix portera désormais son nom.



Normand St-Gelais et Ludger Pilote, de l'auberge La Petite Marmite de Pointe-a-Pic, les lauréats «Or» de la Petite entreprise touristique.

## GALA DE L'ENTREPRISE DU BAS-SAINT-LAURENT

### Un triplet pour Phillips-Fitel

CARL THÉRIAULT  
Collaboration spéciale

RIMOUSKI — Le 15<sup>e</sup> gala de l'entreprise du Bas-Saint-Laurent a couronné, samedi soir, une entreprise rimouskoise œuvrant dans la haute technologie, Phillips-Fitel, récipiendaire du prix Jules-A-Brillant.

Phillips-Fitel a aussi été reconnue comme lauréate de l'entreprise de production de l'année, catégorie grande entreprise, et comme celle de la réussite en affaires internationales lors de la soirée de gala tenue à l'hôtel Rimouski devant quelque 400 personnes.

Cette entreprise, de propriété japonaise, s'est lancée l'an dernier dans un plan de développement de 14 millions\$ réparti en deux phases visant à doubler la capacité de production de l'usine.

La conversion de cette usine de la production de fil de cuivre vers la fibre optique avait commencé au début des années 90 sur la base d'un contrat obtenu de la société d'État Hydro-Québec.

Le prix Hommage, accordé à une personnalité de la MRC Rimouski-Neigette qui s'est le plus distinguée, a été remis à Charles Albert, président du groupe

Pentagone. D'une seule boutique en 1972, le groupe rimouskois, qui compte 350 employés, est maintenant présent dans plus d'une trentaine de villes.

Le succès du secteur coopératif a particulièrement été souligné par l'octroi des prix de l'entreprise de production 1998 (moyenne entreprise) à la Coopérative forestière de la Matapédia.

Les prix pour l'investissement ainsi que pour l'entreprise de détail et distribution (grande entreprise) ont été dé-

cernés à la coopérative agro-alimentaire Purdel.

Les honneurs de l'entreprise de service de l'année sont allés au Centre de formation Jacqueline Caron inc. (petite entreprise) et à la Clinique vétérinaire de Mont-Joli (moyenne entreprise).

L'école de danse Quatre Temps est l'organisme culturel de l'année et le Carrousel international du film a été désigné l'événement culturel de l'année.

Le prix de l'innovation, de la recherche et du développement a été remis à Technologies Balios de La Pocatière, celui du développement de la main-d'œuvre à Preloco de Rivière-du-Loup, de l'entreprise de détail (petite entreprise) à Electro-informatique V.I.P., et de l'entrepreneuriat-espérance à Bois BSL.

Le gala de l'entreprise, la plus importante manifestation du genre dans cette région, était organisé par la Chambre de commerce de Rimouski.

## RIVIÈRES CARHEIL ET AUX PÉKANS

# Hydro reçoit des appuis

STÉPHANE TREMBLAY  
Collaboration spéciale

■ SEPT-ÎLES — Il n'y a pas que des opposants dans le projet de dérivation des rivières Carheil et aux Pékans envisagé par Hydro-Québec pour augmenter sa puissance énergétique de son barrage en construction à la Sainte-Marguerite 3, à proximité de Sept-Îles.

La MRC de Caniapiscau, la Corporation de développement économique et touristique de Baie-Comeau et la Chambre de commerce baie-comoise sont derrière le président d'Hydro-Québec, André Caillé.

« Nous appuyons ce projet,

car il nécessitera des travaux généralement simples où les entrepreneurs de la région pourront soumissionner. On pourra par le fait même participer aux retombées économiques », a déclaré au SOLEIL le président de la Chambre de commerce de Baie-Comeau, Pierre Breton.

De son côté, le regroupement Pro SM-3, dont font partie les Villes de Sept-Îles et Port-Cartier, manifestent également un grand intérêt à ce projet de détournement de ces deux rivières, tributaires de la rivière Moisie, une des plus importantes rivières à saumon au Québec.

D'ailleurs, une délégation économique d'une quinzaine de personnes de la MRC de Sept-Rivières a présenté au président Caillé, en mars, un document élaborant les bases d'un partenariat pour le développement hydro-électrique de la région pour les 20 pro-

« On pourra participer aux retombées »

chaines années. Ce document a bien été accueilli par M. Caillé.

« Ces appuis et intérêt constituent des éléments forts qui nous permettent de réitérer notre volonté de réaliser ce projet dans un esprit d'acceptabilité sociale et environnementale, ainsi que de rentabilité économique », soutient Luc Imbeault, des affaires publiques à Hydro-Québec.

#### PAS D'ACCORD

Toutefois, les représentants de l'Association de la protection de la rivière Moisie et le Conseil de bande de Sept-Îles n'ont toujours pas donné leur accord. « Nous maintenons notre position à l'effet qu'il n'est pas question de parler de Carheil et aux Pékans avant d'avoir réglé notre projet d'usine de sciage à Maloténam », précise le chef Élie-Jacques Jourdain.

Rappelons que le président André Caillé a dit que le projet devra répondre à trois critères pour aller de l'avant: l'efficacité et la rentabilité; le respect de l'environnement et la satisfaction des attentes des communautés locales.

## Plongée permise

### L'« Empress of Ireland » pourra recevoir des visiteurs

CARL THÉRIAULT  
Collaboration spéciale

RIMOUSKI — Les amateurs de plongée sous-marine n'ont pas à s'inquiéter. Il sera toujours permis de plonger sur l'épave de l'Empress of Ireland, en face de Sainte-Luce-sur-Mer, près de Rimouski.

L'avis d'intention de classement de l'Empress comme bien culturel et historique, annoncé la semaine dernière, a provoqué une certaine inquiétude chez plusieurs plongeurs qui s'interrogent sur les nouvelles règles du jeu.

« Actuellement, il n'y a plus de permis pour prendre des pièces sur l'épave étant donné la protection accordée par la loi sur les biens culturels, mais on peut plonger pour la visiter », a précisé Jean Gallant, président de la Coalition pour la protection de l'Empress lors d'un point de presse samedi.

L'organisme de concertation qui a atteint ses premiers objectifs en deux semaines entend continuer à jouer un rôle actif au plan local en collaborant avec le ministère pour la création d'une zone de protection accessible aux plongeurs afin d'assurer la protection totale des restes du paquebot.

Une campagne de sensibilisation sera aussi entreprise afin de bien faire comprendre la valeur de l'Empress. Les porte-parole de la coalition ont donné comme exemple les possibilités offertes par la technologie en termes de création d'activités touristiques nouvelles pour la région.

Un plongeur ou un système automatisé de caméras pourrait permettre à des touristes de « visiter » l'épave en temps réel en regardant, en tout confort devant un écran, ce qui se passe par plus de 40 pieds de profondeur et ce sans les risques de la plongée.

Déjà aux Escoumins sur la rive nord, il est possible de voir ce qui se passe au fond du fleuve grâce à des images retransmises en temps réel dans une salle.

Un projet d'atrium et de récif marin viendrait consacrer la région de Rimouski comme lieu privilégié pour la plongée sous-marine au Québec.

Le président de la coalition a expliqué le changement de cap du ministère de la Culture et des Communications par l'intérêt porté par le milieu à la protection et au développement des activités autour de ce site historique.

L'avis d'inscription du ministère québécois est en vigueur depuis le 24 avril renforcé par une déclaration du secrétaire d'État fédéral des parcs canadiens qui considère le site de l'Empress comme étant un cimetière marin qui renferme encore près de 90 corps de personnes décédées à la suite de la plus grande catastrophe maritime canadienne.

La protection de l'épave en vertu de la loi sur les biens culturels serait une première au Québec, pour ce qui est d'une épave, ont aussi souligné les responsables de la coalition pour la protection de l'Empress of Ireland.

**Pas de comptant! Pas de transport! Pas de préparation!**

**TEMPS LIMITÉ.....**

SEULEMENT **232\$\*** par mois (36 mois)

Vous préférez verser un comptant de 1825\$? ... ou vous avez un véhicule en échange?...

Alors ... on réduit les mensualités à **178\$\*** par mois

**MARLIN** stock # 80186

CHEVROLET-OLDSMOBILE inc.  
2145, Jean-Talon Sud, Sainte-Foy (Québec) 688-1212

**POURQUOI VOUS EN PRIVERT?**

**Le concessionnaire qui en vend le plus à Québec IL Y A SÛREMENT UNE RAISON**

## EST DU QUÉBEC

## Restrictions de charges levées, sur les routes

À compter de demain, les restrictions printanières seront levées quant aux charges permises sur les routes du Québec de la zone 1, qui s'étend jusqu'à Rivière-du-Loup. La zone 2 comprenant, entre autres, la Côte-Nord, Rimouski, la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine, devra attendre jusqu'au 12 mai, à minuit. La fin de période de dégel est avancée d'une semaine cette année, pour les charges maximales autorisées par le ministère des Transports du Québec. C.T.

## SAINTE-ANNE-DES-MONTS

## Cours de chasse à l'arc

L'Association chasse et pêche gaspésienne dispensera, les 9 et 10 mai, un cours d'initiation à la chasse à l'arc, à la polyvalente Gabriel-le-Courtois. On s'inscrit auprès de Langis Sergerie, au (418) 763-7588. H.M.

## Traversées en plus

Jusqu'au 28 mai, les usagers de la traverse Matane/Baie-Comeau/Godbout peuvent compter sur des traversées additionnelles du Camille-Marcoux. Des départs ont été ajoutés les lundis, mardis, mercredis et jeudis à 5 h, de Godbout à Matane et à 19h30, de Matane à Godbout. Il y en a aussi le vendredi à 5 h, de Godbout à Matane et le dimanche à 20h30, de Matane à Godbout. On joint la Société des traversiers du Québec au (418) 562-2500. R.P.

## MONT-JOLI

## Inauguration de l'Économusée du tissage

Pour leur 25<sup>e</sup> anniversaire, les Ateliers Plein Soleil inaugurent l'Économusée du tissage, demain, à 17 h, à la Promenade Plein Soleil de Mont-Joli, sous la présidence d'honneur du pdg de la Fondation internationale des économusées, Cyril Simard. Le père Denis Béland bénira les lieux. Le député-ministre Mathias Rioux et le designer de mode Michel Robi-

chaud seront parmi les invités d'honneur. À l'Économusée, les artisanes des Ateliers Plein Soleil font découvrir l'art traditionnel du tissage et de la couture. Elles confectionnent des vêtements tissés ou tricotés, des nappes, napperons et une foule d'autres pièces utilitaires. Les visiteurs pourront voir des objets témoignant de l'ingéniosité des femmes d'autrefois. R.P.

## CARLETON

## Pour ramener les touristes dans la Baie

L'aventure-nature et les activités balnéaires sont les deux points forts identifiés dans le plan stratégique de développement du Groupe action-tourisme Baie-des-Chaleurs pour freiner les baisses d'achalandage qui ont ponctué les deux dernières saisons. Le plan, préparé par Janody Marketing sera dévoilé à l'assemblée annuelle du Groupe action-tourisme, le 11 mai, à 13 h, à l'hôtel-motel Francis de New Richmond. L'organisme, qui couvre le territoire compris entre Shigawake et les Plateaux de Matapédia, lance d'ici à un sprint pour augmenter le nombre de ses membres. L'émergence du Nouveau-Brunswick aurait à voir avec la baisse de fréquentation des visiteurs. G.G.

## MATAPÉDIA

## Assemblée d'investiture

L'assemblée d'investiture du Parti québécois de Matapédia aura lieu le jeudi 7 mai, au Centre communautaire de Sayabec, à 19h30. Jean-Pierre Jolivet, leader parlementaire et ministre délégué aux Forêts et au Développement des régions, y prendra la parole. La députée Danielle Doyer est la seule à avoir déposé un bulletin de candidature pour le 22 avril, comme le prévoient les règlements du parti. En passant, celle-ci s'est dite ravie de la décision de la ministre de la Culture et des Communications, Louise Beaudoin, de classer l'épave de l'*Empress of Ireland* bien culturel. C.T.

## VOL À SAINT-ATHANASE

## Deux suspects en cour

Gaston Brassard, 37 ans, de Saint-Joseph de Kamouraska, et Régis Castonguay, 35 ans, de Saint-Alexandre, ont comparu

au palais de justice de Rivière-du-Loup pour y faire face à des accusations de complot pour vol et vol qualifié, en relation avec le crime commis la semaine dernière à la caisse populaire de Saint-Athanase, dans le Témiscouata. S'ajoutent quatre bris d'engagement dans le cas de Gaston Brassard. Les deux hommes sont incarcérés au Centre de détention de Rimouski. Leur enquête préliminaire a lieu aujourd'hui. M.L.

## RIVIÈRE-DU-LOUP

## Odomètres trafiqués

Une longue enquête, menée par la GRC, a démontré que le garage P.L. Auto, du 40 A, boulevard Cartier, à Rivière-du-Loup, aurait trafiqué les odomètres de 43 véhicules à moteur afin que ceux-ci indiquent un kilométrage inférieur. Les propriétaires du garage, Denis Bérubé, 41 ans, et Pierrette Langlois, 48 ans, ont ainsi contrevenu à la Loi sur les poids et mesures et devront faire face à la justice. Cette enquête fait suite à une perquisition effectuée au garage le 12 février, selon le sergent Gilles Murray. Plusieurs dossiers de véhicules avaient été saisis. Le procureur au dossier, M<sup>e</sup> Éric Bernatchez, a autorisé le dépôt de 43 chefs d'accusations. L'infraction à la Loi sur les poids et mesures est punissable d'une amende maximale de 5000\$ et d'une peine d'emprisonnement maximale de deux ans pour chacune des infractions. Les accusés comparaitront par voie de sommation à une date ultérieure. M.L.

## RIMOUSKI

## Prix Lisette-Morin

Le Club de presse de Rimouski lance le 4<sup>e</sup> concours du prix Lisette-Morin. Le thème «Tout un métier: portrait d'un travailleur ou d'une travailleuse dans le Bas-Saint-Laurent» donnera cette année l'occasion de parler de divers métiers ou professions, des avantages et inconvénients de se lancer dans telle ou telle carrière, d'environnement du travail et des perspectives d'emploi. Trois bourses sont offertes, la première de 350\$, la deuxième de 150\$ et la troisième de 100\$. Les participants ont jusqu'au 2 octobre pour présenter leur texte. Les dépliantes sont disponibles dans les bibliothèques publiques de la région, dans les cégeps, à l'UQAR ainsi qu'à Communication-Québec. Le concours est organisé en collaboration avec le Salon du livre de Rimouski. C.T.

Inutile de chercher la petite bête!

PROGRAM maîtrise les puces avant qu'elles ne prolifèrent.

Administrez PROGRAM à vos animaux de compagnie dès maintenant, avant qu'une infestation de puces ne se déclare. PROGRAM est le seul médicament à administration mensuelle par voie orale qui protège les chats et les chiens contre les infestations de puces. PROGRAM est offert sous forme de suspension pour les chats et de comprimés pour les chiens.

Il vous suffit de donner PROGRAM à votre animal de compagnie une fois par mois, avec le repas principal de la journée, pour qu'il ne connaisse jamais les misères d'une infestation de puces. De cette façon, vous n'aurez plus à vous soucier des risques occasionnés par les résidus d'insecticides collants et salissants.

Le nouveau PROGRAM Injectable pour chats est arrivé - six mois de protection contre les puces, en une seule dose.

Pour de plus amples renseignements, composez le 1 800 387-6325 ou visitez le site Internet de Novartis au [www.novartis.ca](http://www.novartis.ca)

Seulement chez votre vétérinaire.

**PROGRAM**<sup>®</sup>

«GARANTI»

Stoppez les puces dans l'œuf.

NOVARTIS

PROGRAM est une marque déposée de Novartis Santé Animale Canada Inc.

CONCOURS

JE SUIS UNIQUE

SUR L'ÎLE DE NANTUCKET

À l'occasion de la fête des Mères, participez à notre concours et courez la chance de gagner des vacances de rêve sur l'île de Nantucket.

Pour participer au concours qui vous mènera dans la région américaine de Cape Cod, il suffit de vous procurer un coupon de participation chez l'un de nos détaillants et de le déposer dans la boîte prévue à cet effet dans la cour centrale de Place Ste-Foy.

Le tirage aura lieu le 8 mai 1998 à 11 h à Place Ste-Foy.

## À gagner :

- Cinq jours de rêve pour quatre personnes (deux adultes, deux enfants de moins de 15 ans)
- Location sept jours d'une Saab 9-3
- 500 \$ d'argent de poche
- Quatre cartes à puce de 250 \$, une collaboration Les Ailes de la Mode
- Un superbe panier à pique-nique, une collaboration Boutique Pierre Robitaille

Règlements disponibles au kiosque d'information et chez les détaillants de Place Ste-Foy.



SATURN Ste-Foy

CITÉ 107,5 FM

AILES

Pierre Robitaille

PLACE Ste-Foy

## Mission difficile

### Bureau doit freiner Jaromir Jagr

FRANÇOIS GAGNON  
Le Soleil

■ MONTRÉAL — Si le Canadien de Montréal a éliminé les Penguins de Pittsburgh, hier soir, au Centre Molson, c'est qu'il a joué un très bon match de hockey et que le trio piloté par Marc Bureau a répété ses exploits de vendredi en muselant Jaromir Jagr.

Si le Canadien a perdu et qu'il se réveille ce matin à Pittsburgh, où il disputera demain le match décisif de cette série quatre-de-sept, c'est qu'il n'a pas joué comme il le devait. C'est vrai pour l'équipe, mais ce ne l'est pas nécessairement pour Bureau et ses compagnons de trio Benoît Brunet et Zarley Zalapski.

Le mandat qu'Alain Vigneault confie à Marc Bureau entre dans la catégorie des missions impossibles, ou presque. Il peut le remplir à la perfection durant, 10, 15 ou 20 présences puis se faire poivrer deux ou trois buts au cours de trois présences successives.

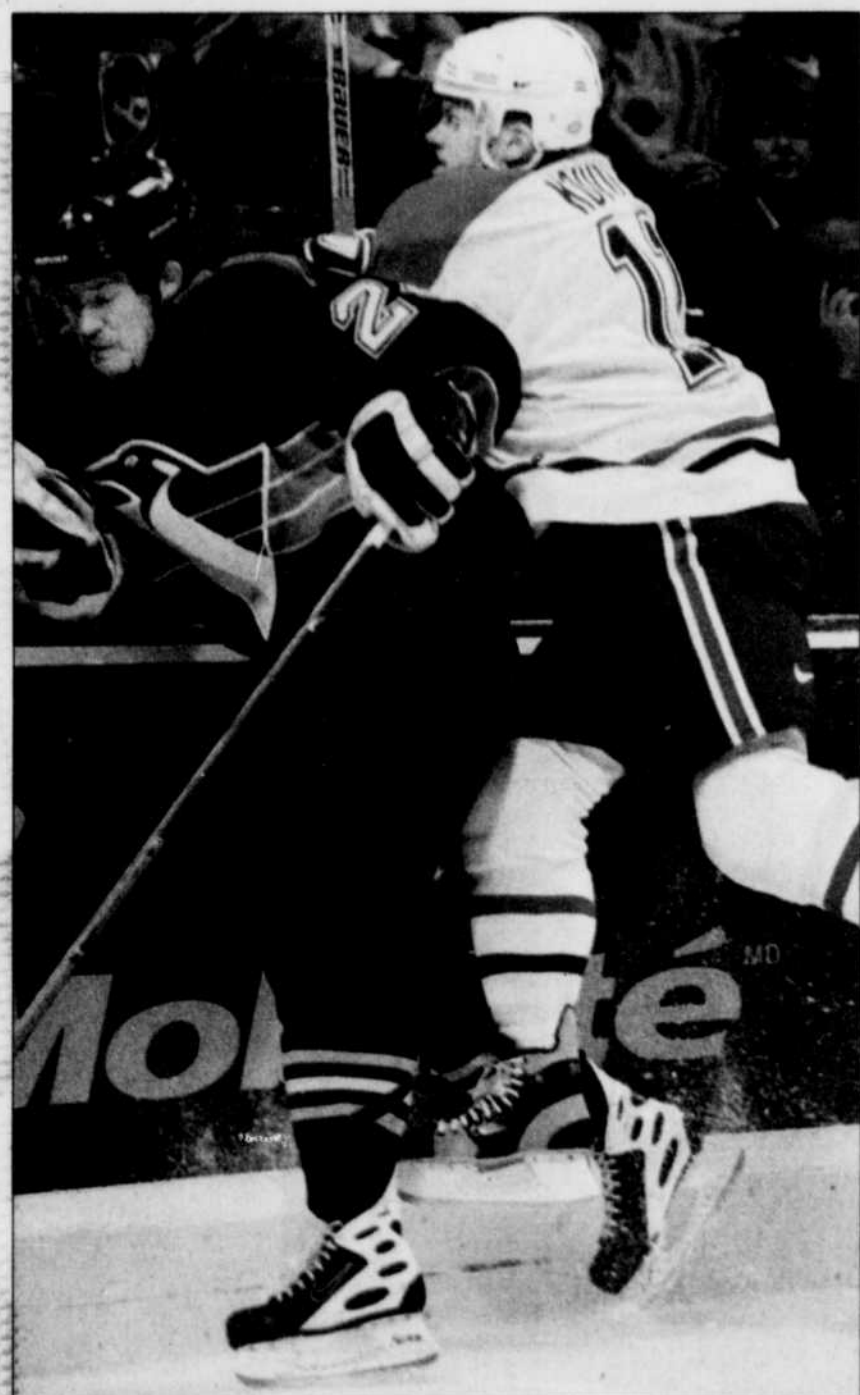
« Tu ne sais jamais à quoi t'attendre, tu peux seulement être certain que ce sera difficile. Pour maximiser mes chances de succès, je fonctionne présence par présence. Je ne me laisse pas abattre si on a une mauvaise pré-

sence, mais j'évite de me dire qu'on l'a freiné même si les choses vont bien et que le match avance. Tu ne sais jamais quel truc il pourra te sortir. J'ai déjà eu du succès en suivant de près Wayne Gretzky, mais Jagr est différent. Il est plus fort et il compte sur deux excellents joueurs au sein de son trio. Des gars comme Stu Barnes et Ron Francis ne reçoivent pas le crédit qu'ils méritent. »

Pour freiner les élans de Jagr, Bureau avait comme objectif de copier le plan de match de vendredi dernier.

« Il faut le frapper, et le frapper le plus loin possible dans sa zone pour éviter de lui donner la chance de prendre de la vitesse. Une fois lancé, il est vraiment dur à arrêter. »

À l'heure où vous lisez ces lignes, vous savez qui de Bureau ou de Jagr a eu le dernier mot.



Le retour au jeu de Saku Koivu a redonné un second souffle aux Canadiens de Montréal. Il donne une mise en échec à Ian Moran sur notre photo.

#### EN BREF

### Forces complètes

Avec les retours de Saku Koivu, vendredi, et de Brian Savage, hier, Alain Vigneault pouvait compter sur ses deux premiers trios pour la première fois depuis la pause du match des étoiles. F.G.

### Souvenirs de 1993

Le Canadien était toujours à une victoire de la série demi-finale de la Conférence de l'Est, hier midi, mais les joueurs parlaient volontiers du printemps 1993. « Avec les Devils et les Flyers, deux grosses équipes qui sont tombées en première ronde, les gars qui étaient avec l'équipe en 1993 nous parlent de la dernière conquête de la coupe Stanley. Le chemin s'était ouvert devant l'équipe et c'est une bonne source de motivation de se faire rappeler ces bons souvenirs », a mentionné Marc Bureau. F.G.

### Kasparaitis rayé

Incapable de compléter le match de vendredi, à Pittsburgh, le défenseur Darius Kasparaitis a raté celui d'hier également. Le robuste défenseur a pris part à l'entraînement matinal des Penguins, mais il n'a pu prendre part à la sixième rencontre de la série. Rencontré dans le corridor adjacent au vestiaire, le défenseur russe a lâ-

ché un « Niet » sans droit d'appel lorsque les journalistes lui ont demandé de commenter son absence. Le mot d'ordre dans le camp des Penguins est que Kasparaitis souffre d'une grippe. Mais dans les coulisses on soutient que Kasparaitis souffrirait d'une commotion cérébrale. F.G.

### Quintal revient

Blessé à la cheville, Stéphane Quintal n'a pas fait le voyage à Pittsburgh pour le cinquième match de la série, mais il était de retour dans l'alignement hier. F.G.

### Thibault est prêt

Jocelyn Thibault a cédé sa place d'adjoint à Andy Moog au jeune José Théodore pour un troisième match consécutif. Mais il est prêt à revenir au jeu. « Je ne ressens plus aucune douleur à l'aîne, mais la décision revient aux entraîneurs. Je serais surpris d'être en uniforme puisque je ne me suis pas entraîné en situation de match encore. Mais je suis rétabli. » F.G.

### Les oubliés

Outre Jocelyn Thibault, les attaquants Sébastien Bordeleau, Patrick Poulin, Mick Vukota et le défenseur Craig Rivet ont suivi le match du haut de la galerie de presse. F.G.



Le gardien de but Byron Dafoe, des Bruins de Boston, semble complètement désabusé après avoir été déjoué en prolongation par un tir inoffensif de Brian Bellows.

## Bellows fait mouche

### Les Capitals réussissent enfin à passer à la ronde suivante

■ BOSTON (AP) — Brian Bellows a marqué à 15:24 de la période de prolongation et Olaf Kolzig a repoussé 47 lancers, hier, quand les Capitals de Washington ont battu les Bruins de Boston 3-2 pour accéder à la ronde demi-finale de la Conférence de l'Est.

Les Capitals, reconnus pour boussiller des avancées en séries, ont finalement remporté celle-ci 4-2 après s'être emparés d'une avance de 3-1.

Bellows a fait mouche moins d'une minute après que Peter Bondra eut fait résonner un tir frappé sur le poteau des buts.

Bellows a dirigé un lancer qui a trouvé son chemin entre les jambières du gardien Byron Dafoe, permettant ainsi aux Capitals d'accéder à la deuxième ronde des séries pour la première fois depuis 1994.

Les Capitals avaient bien plus que les Bruins à conquérir: il y avait aussi, et surtout, leur passé d'éternels

perdants.

Par trois fois, les Capitals ont mené une série 3-1 pour ensuite perdre les cinquième, sixième et septième rencontres. Quand Washington a pris les devants 3-1 en battant les Bruins mardi, l'entraîneur du Boston Pat Burns n'avait pas manqué de rappeler le lugubre passé des Caps.

Une bagarre « astrale » a suivi entre les deux entraîneurs — Ron Wilson et Burns — à savoir qui des deux clubs trainait le pire karma...

Après tout, Boston n'avait jamais réussi à remonter un déficit de 1-3 en séries en 17 tentatives.

Sergei Samsonov et Anson Carter

ont compté pour les Bruins; Richard Zednik et Adam Oates ont été les autres marqueurs des Capitals.

Washington a résisté à une attaque à cinq contre trois des Bruins en début de première période pour ensuite se porter immédiatement à l'attaque. Sergei Gonchar a refile le disque à Zednik qui l'a poussé entre les jambières de Dafoe.

Samsonov a créé l'égalité 1-1 en deuxième en saisissant son propre retour de lancer mais, 38 secondes plus tard, le défenseur des Bruins Kyle McLaren commettait une bétise dans sa propre zone et Oates ne rait pas sa chance devant Dafoe.

Les Bruins ont fait 2-2 à mi-chemin du troisième engagement quand Carter s'est emparé d'une rondelle libre dans l'enclave pour tromper Kolzig d'un tir haut du côté de la mitaine, mais ce fut leur dernier but.

## Pression constante

### Les compteurs des Wings ont le dessus sur les Coyotes

PHOENIX (AP) — Brendan Shanahan a enfilé deux buts et Steve Yzerman a contribué à un but et deux passes, hier, quand les Red Wings de Detroit ont accédé à la ronde demi-finale de la Conférence de l'Ouest en disposant des Coyotes de Phoenix par la marque de 5-2.

Les Red Wings ont remporté la série 4-2 et affronteront soit les Blues de St. Louis, soit l'Avalanche du Colorado au prochain tour.

Sergei Fedorov et Brent Gilchrist ont marqué les autres buts des Red Wings qui ont encore profité d'une solide performance de leur gardien Chris Osgood, auteur de 22 arrêts.

En sept participations aux séries depuis 1987, les Coyotes — anciennement les Jets de Winnipeg — n'ont jamais franchi la première ronde.

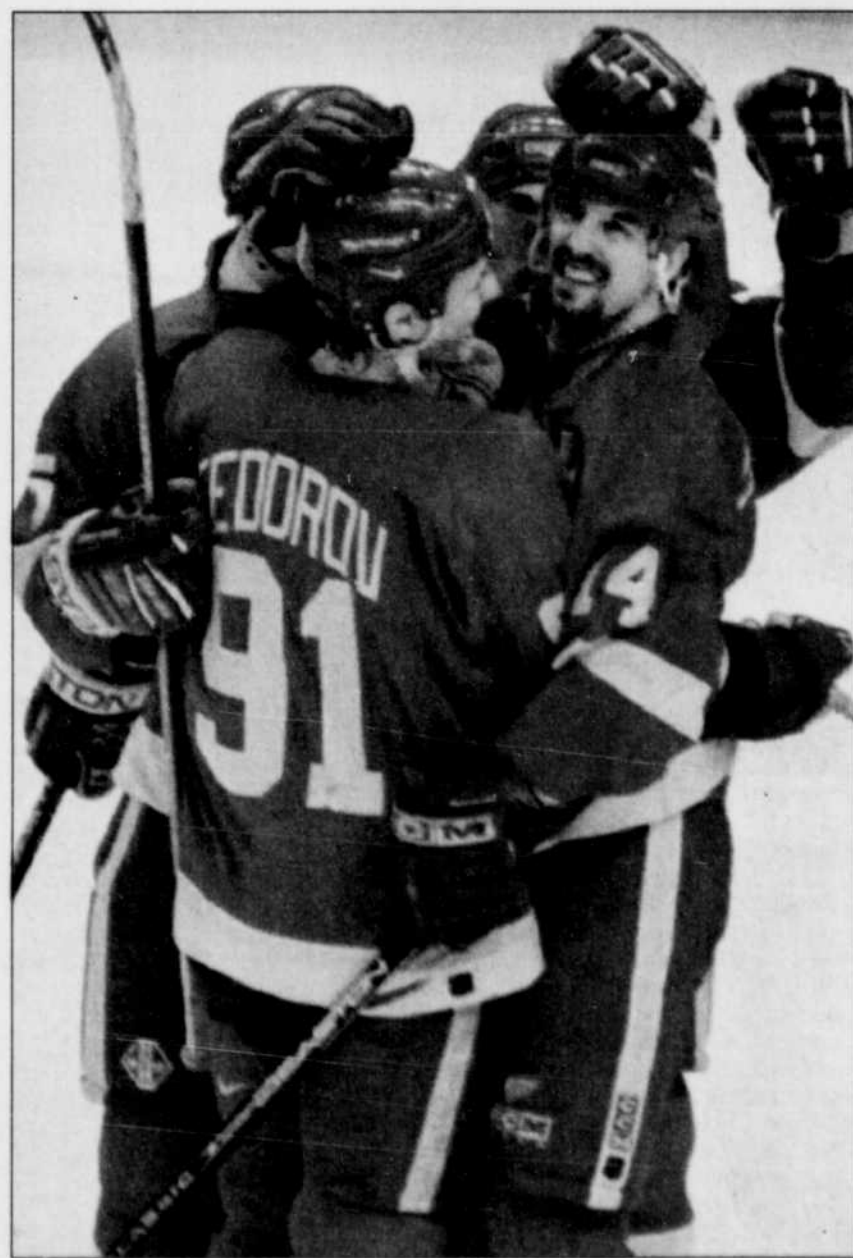
Jeremy Roenick et Keith Tkachuk ont compté les buts des Coyotes.

Le match s'est décidé en deuxième période alors que les Red Wings ont dominé 18-4 au chapitre des lancers et 3-1 au chapitre des buts pour s'emparer d'une avance de 4-2.

Phoenix avait surmonté un déficit de deux buts en troisième période pour remporter le troisième match, mais il n'en était pas question, hier, avec le gardien réserviste Jimmy Waite dans les buts à la place de Nikolai Khabibulin, blessé à l'aîne. Waite a affronté 37 lancers et il a cédé à cinq reprises sous la pression constante des Wings.

Les quatre premiers buts des Red Wings ont été marqués en avantage numérique, un fait inusité puisque Detroit affichait un rendement de 3-en-33 depuis le début de la série.

Yzerman, le meilleur marqueur des Red Wings en saison régulière, a secoué sa léthargie en comptant son premier but des séries en première période. Il a également préparé ceux de Shanahan et Gilchrist.



Brendan Shanahan, des Red Wings de Detroit, est félicité par ses coéquipiers après avoir déjoué Jimmy Waite, des Coyotes.